

André Thibault

Exemples linguistiques vs exemples métalinguistiques dans le *Dictionnaire suisse romand* et le *Dictionnaire des régionalismes de France*

1. Introduction ; précisions méthodologiques et terminologiques

On nous a invité à traiter, dans le cadre de ce colloque, la distinction entre exemples linguistiques et exemples métalinguistiques. Or, il faut reconnaître d'entrée de jeu que tout le discours lexicographique est métalinguistique de par sa nature même. Par commodité, nous allons tout de même parler ici d'exemples¹ linguistiques et d'exemples métalinguistiques, mais il ne faut pas perdre de vue que les exemples dits « linguistiques » ne sont pas innocents et qu'ils résultent d'un processus de sélection des énoncés et de segmentation du discours de la part du lexicographe ; ils font partie, eux aussi, du discours métalinguistique tenu par le lexicographe.

Nous n'allons pas parler ici des fonctions des exemples linguistiques en lexicographie ; on se contentera de rappeler celle qui s'avère la plus importante : permettre une utilisation critique de l'ouvrage et, par conséquent, asseoir l'autorité du dictionnaire. On peut considérer que c'est la plus importante parce que presque toutes les autres, comme l'écrit avec raison Radermacher (2004 : § 4.6.1), peuvent être prises en charge par d'autres sous-ensembles de la microstructure : la dénotation et la connotation, l'illustration du fonctionnement syntagmatique et des rapports paradigmatiques, taxonomiques et méronymiques, l'appartenance du mot à tel ou tel niveau de langue ou genre textuel, son extension diachronique et diatopique, etc.

Nous allons en fait nous limiter à une analyse des exemples métalinguistiques, que l'on définira comme des exemples de discours rapporté par le lexicographe et portant sur le signe linguistique lui-même ; ces segments de discours rapporté peuvent être considérés comme ayant deux « énonciateurs », l'un direct et l'autre indirect, le discours métalinguistique premier s'insérant dans le discours métalinguistique second dans un jeu de poupées russes (mais c'est aussi le cas des exemples linguistiques ; v. fig. 1). Ce type d'exemples est donc doublement métalinguistique, puisque le lexicographe cherche à dire quelque chose sur le signe linguistique à travers le discours d'un énonciateur qui tient déjà lui-même un discours sur ce signe. Quelle est la nature de l'information que de tels exemples peuvent nous livrer ? En quoi se distingue-t-elle de celle que l'on peut retirer des exemples simplement linguistiques ? Et pourquoi certains lexicographes ont-ils ressenti le besoin de traiter « à part » ce type d'exemples ?

1 Nous allons nous en tenir dans les limites de cette présentation aux exemples dits « cités » ; la distinction linguistique vs métalinguistique dans le cadre des exemples dits « forgés » ou « construits » pourrait faire l'objet d'une autre contribution.

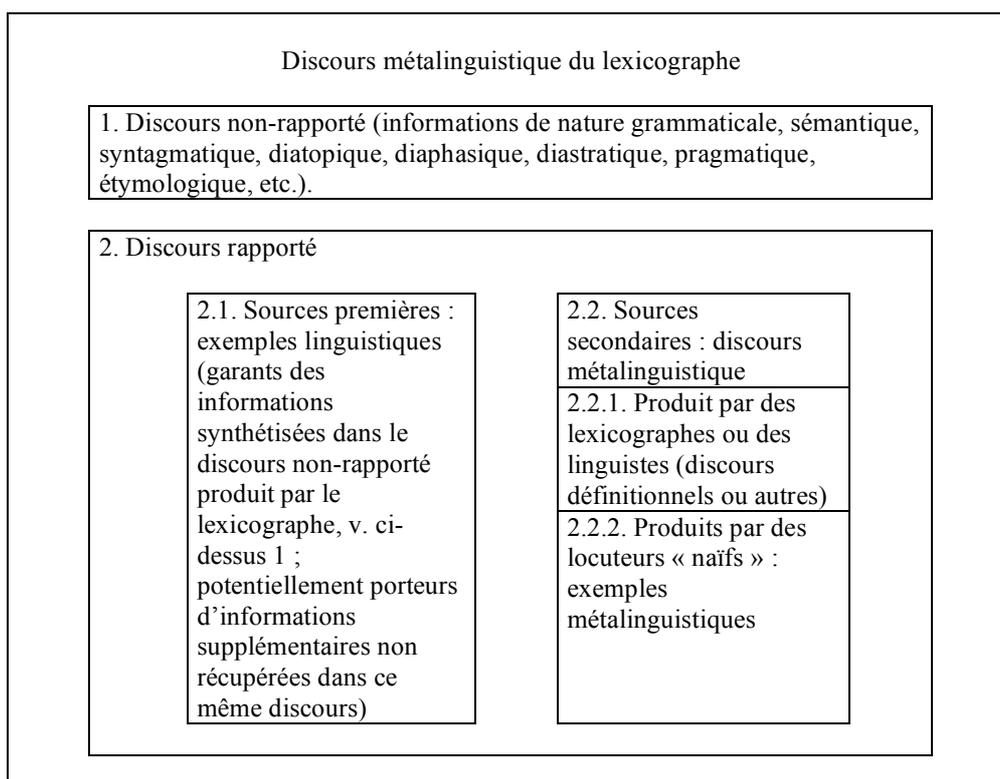


Fig. 1 : l'emboîtement des exemples métalinguistiques dans le discours lexicographique

On ne trouve guère de réflexion sur cette thématique² dans la discussion scientifique entourant les exemples en lexicographie, et ce pour une raison très simple : les exemples métalinguistiques sont plutôt rares dans les dictionnaires. Même dans un dictionnaire aussi généreux en exemples que peut l'être le TLF, moins de 1% des cas peuvent être considérés comme métalinguistiques et « naïfs » (c'est-à-dire non tirés d'un autre dictionnaire), selon un échantillon étudié par Radermacher (2004 : § 4.6.4).

2 À l'exception de Martin 1989, qui parle de fonction « épilinguistique » : « Certains exemples valent aussi par la fonction épilinguistique qui s'y manifeste. Celle-ci présente plusieurs aspects. Le locuteur peut s'appliquer à définir lui-même un terme ou à en préciser les conditions d'emploi. [...] Le locuteur peut hésiter aussi entre deux vocables et justifier son choix [...]. Le locuteur enfin peut préciser les connotations que le terme véhicule, par ex. sa couleur régionale [...]. » (Martin 1989, 604). – Cf. encore Chambon 1992, 280 : « Relevons qu'un bon nombre d'exemples sont de nature métalinguistique (on aurait pu les présenter séparément dans chaque article ou les signaler par une marque quelconque) et à ce titre fort précieux pour l'étude des représentations linguistiques et de la 'linguistique populaire' : définitions naturelles de mots ou de choses [...]; étymologies [...]; analyse morphologique [...]; graphie [...]; perception des variations entre Saint-Pierre, Miquelon et l'Île-aux-Marins [...]; des oppositions [...] ou des évolutions lexicales [...] ; indication du 'vrai nom' [...]. »

Nous avons choisi d'illustrer cette problématique à l'aide de deux dictionnaires différentiels récents, le *Dictionnaire suisse romand* (DSR) et le *Dictionnaire des régionalismes de France* (DRF), qui présentent la caractéristique de comporter un nombre suffisamment important d'exemples métalinguistiques, lesquels ont été en outre « autonomisés » dans la microstructure, une démarche qui semble plutôt innovatrice en lexicographie française (et peut-être au-delà). Notons au passage que ces deux entreprises lexicographiques n'ont jamais donné lieu à l'élaboration d'un « cahier des normes », comme ce fut le cas du DHFQ³ ou de l'entreprise PatRom ; les « règles » selon lesquelles les exemples métalinguistiques ont été traités doivent donc être entièrement induites à partir du texte dictionnaire lui-même. Nous serons en outre amené à nous demander, dans une démarche partiellement introspective puisque nous sommes l'auteur du premier de ces ouvrages, ce qui a poussé les artisans de ces dictionnaires à autonomiser les exemples métalinguistiques, à les traiter « à part » dans la structure de l'article, à souligner leur nature particulière ; quelle est l'utilité et la pertinence de cette démarche ?

On remarquera que nous avons distingué dans notre schéma deux types de discours métalinguistique, selon le type d'énonciateur : d'une part, les exemples métalinguistiques produits dans le cadre d'un discours lexicographique, aussi amateur soit-il parfois ; d'autre part, le discours métalinguistique tenu dans un cadre extra-lexicographique, par ce que nous appellerons par commodité des « locuteurs naïfs » n'ayant en rien l'intention de faire œuvre de lexicographes ou de linguistes.

Nous n'allons pas parler ici du discours lexicographique rapporté tel qu'on peut le rencontrer dans les remarques ou dans le commentaire historico-comparatif final des articles du DSR et du DRF ; nous l'avons déjà fait partiellement à Palerme en 1995 (Thibault 1998a). Lorsque de tels passages sont cités par le lexicographe, ce dernier porte en fait un discours sur le dictionnaire qui est pris à témoin, plus que sur le signe linguistique comme tel (par exemple, pour critiquer une affirmation, ou la préciser).

Quant à la présence de ce type de discours dans le corpus des citations consacrées à chaque mot, on constate une différence de traitement entre le DSR et le DRF. En effet, des énoncés purement définitionnels (qu'il s'agisse de définitions sémiques ou synonymiques) produits par des lexicographes (amateurs ou professionnels), ne sont pas admis à figurer dans la liste des citations du DSR, alors que c'est bien le cas dans le DRF, qui reflète en cela une vieille habitude héritée du TLF ; cela dit, il semble ne le faire qu'en dernier recours, lorsque rien de plus authentique n'est disponible (cf. s.v. *bibet*, ex. 2). Dans le DSR, les cas de cette nature, si tant est qu'on a jugé bon de les retenir, ont été rejetés dans les remarques ou dans la partie de l'article consacrée à la bibliographie, mais on ne devrait jamais les rencontrer dans le corpus de citations. Une seule exception a été relevée à cette règle, dans un article rédigé par Pierre Knecht dans l'édition 2004 du DSR (que nous n'avons pas été invité à réviser) :

S.v. *lard du chat* : « Ça ne vaut pas le lard du chat, “ça ne vaut rien”. » *IttCons*, 1970, p. 242.

3 Le DHFQ est riche en exemples métalinguistiques (cf. *patate*¹, traité ici même dans la contribution de Louise Dagenais), mais ils ne sont pas autonomisés dans la microstructure.

Par rapport aux règles d'écriture des articles du DSR, il s'agit bel et bien d'une erreur de rédaction. Ce genre de discours (ici, une définition dite « synonymique ») n'est pas exclu du DSR, mais son apparition est exceptionnelle (il peut servir à apporter une précision sémantique à un dérivé mal documenté, par exemple) et il apparaîtra alors dans une remarque ou dans la rubrique bibliographique finale, ce qu'il aurait fallu respecter pour maintenir la cohérence microstructurelle de l'ouvrage. Cf. le cas suivant, s.v. *éclaf(f)er* 'Rem.' :

IttCons 1970, p. 87 donne pour *éclaffe-beuses* le sens plus précis de "chaussures à grande pointure".

2. Autonomisation et fonction des exemples métalinguistiques dans la microstructure du DSR

Précisons d'entrée de jeu que tous les exemples explicitement identifiés comme métalinguistiques dans le DSR (ils sont au nombre d'une trentaine) le sont à l'aide d'un losange clair suivi de l'indication « exemple(s) métalinguistique(s) ». Une seule exception a été relevée à cette règle : s.v. *cheffe*, trois exemples métalinguistiques sont introduits par l'indication « critiqué par certains ». Dans ce cas précis, le rédacteur est allé au-delà de la simple mention du caractère métalinguistique de l'exemple et a cherché à préciser le but de l'énonciateur du discours par rapport au mot visé : en l'occurrence, celui d'en critiquer l'emploi.

En fait, l'intérêt de la plupart des exemples métalinguistiques présentés dans le DSR est qu'ils nous renseignent sur l'attitude des locuteurs face à leurs mots. C'est d'ailleurs en cela qu'ils sont complémentaires par rapport aux exemples linguistiques. C'est pourquoi nous allons proposer ci-dessous une typologie de nature pragmatique, élaborée du point de vue de l'intention de l'énonciateur.

2.1 L'énonciateur formule un jugement négatif à l'égard du mot (ce sont tous des germanismes) :

- « Mais la loi reste la loi. Et si l'horrible mot "*action*" est toléré pour certains articles d'alimentation ou de consommation courante, il ne l'est pas lorsqu'il s'agit de vente au détail d'autres biens de consommation. » *L'Express*, 11 janvier 1978, p.3.
- « Légitime satisfaction pour les francophones: ici on parle de "promotions" et non plus d'"actions". » *La Suisse*, 1^{er} septembre 1993 [article sur l'implantation d'une grande chaîne de supermarchés suisse en France voisine].
- « L'an dernier, une information avait paru dans les journaux, selon laquelle les CFF* avaient l'intention d'installer dans 230 gares des *automates* permettant d'obtenir des billets de train. On pouvait mettre cela sur le compte des spécialistes du "français fédéral*". Mais à Lausanne, tout de même!... » *L'Express*, 16 avril 1968. [DSR 1999, éd. cédérom, exemple malheureusement non repris dans DSR 2004]

- « Un ancien député socialiste au Grand* Conseil neuchâtelois vient de s'enrôler sous la bannière de M. Schwarzenbach. S'exprimant au micro de la radio romande, il a dit l'espoir du nouveau parti de former, après les élections fédérales* de l'automne prochain, une *fraction* au Conseil* National. Ce que nos Confédérés* appellent une "Fraktion", nous l'appelons en français un groupe. Il ne faut tout de même pas se laisser germaniser avant d'aller siéger à Berne ! » *L'Impartial*, 25 mai 1971. [DSR 1999, éd. cédérom, exemple malheureusement non repris dans DSR 2004]

2.2 L'énonciateur se porte à la défense du mot romand :

- «Dire "septante*", huitante*" et *nonante*", c'est parler français en ne reniant pas la langue de son pays. Ces trois mots viennent, faut-il le rappeler, du vieux français et se trouvent dans le "Larousse" en aussi bonne place que "soixante-dix, quatre-vingts et quatre-vingt-dix".» *Le Nouvel Illustré*, courrier des lecteurs, 2 février 1977, p.6. [Dans cet exemple, le discours métalinguistique cherche à légitimer les helvétismes en évoquant leur ancienneté et l'autorité du dictionnaire.]
- «Permettez à un de vos lecteurs, pas chauvin pour un sou au demeurant, de s'étonner de la francomanie qui, depuis quelque temps, sévit sur nos ondes et à la télévision. En a-t-on entendu, lors des émissions rétrospectives de décembre dernier, de ces: "Durant l'année dix-neuf cent soixante-seize!". Nous étions, il y a quelques semaines, en l'an mille neuf cent *septante*-six, nous sommes aujourd'hui, en mille neuf cent *septante*-sept!» *L'Illustré*, courrier des lecteurs, 2 février 1977, p.6.
- «Entendu à la radio et à la TV* aux derniers jours de 1977 (*septante*-sept): – Bonne année soixante dix-huit... – Rétrospective soixante dix-sept... et bien d'autres quatre-vingt-treize. [...] La Romandie, c'est presque Paris à écouter ces bouches en cul de poule qui perdent jusqu'à leur propre identité.» *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, 5 janvier 1978.
- «On voit bien que la subjectivité de chacun [...] fait largement la valeur du *witz* (mot bien plus frappant dans sa brièveté que les périphrases en usage dans la langue française).» *24 heures*, 31 décembre 1984.

2.3 L'énonciateur évoque la dynamique « français de Suisse » vs. « français de France » :

- «Sans parler de ceux qui veulent parler si vite qu'ils *s'encoublent* (oui, je sais, à la télé on dit: "butent") sur leurs mots... [...]» *Construire*, 12 novembre 1997, p.20.
- «Demandez à votre traducteur anglais établi chez nous depuis cinq ans à quel point il a dû se familiariser avec les particularités terminologiques suisses en politique nationale ou dans le domaine de nos institutions. A défaut de ces connaissances, le traducteur anglophone d'outre-Manche ou d'outre-mer pensera que votre "commune bourgeoise*" se réfère à la lutte des classes, que les "radicaux" et les "libéraux" sont des partis du centre gauche et que votre "*lieu d'origine*" est l'endroit où vous êtes né.» *Le Nouveau Quotidien*, 4 juillet 1994, p.4.
- «Le terme de "*gymnase*" utilisé dans une raison de commerce d'une entreprise sise à Genève pour désigner une salle de gymnastique prête à confusion, du moment qu'il est généralement compris par le public moyen suisse – ou même suisse romand – comme désignant un établissement d'enseignement du niveau secondaire.» Arrêt de la 1^{re} Cour civile du 30 octobre 1984, dans *Recueil des Arrêts du Tribunal Fédéral suisse*, 110 I b, p.398.

- «Rappelons que nos voisins français appellent *poussettes** ce que nous baptisons *pousse-pousse* et *landaus* ou *voitures d'enfants* ce que nous appelons *poussettes**.» *J'achète mieux*, n° 147, novembre 1986.
- «il s'agissait de ressortir du trolleybus [...] avec un landau, une très grande *poussette*, si vous préférez [...]» *Le Relais* (Lausanne) n° 41, printemps 78, p. 9.
- «Julie eut un sommeil très agité, quoiqu'elle ne mangeât rien à *souper* (ou à dîner – au choix des puristes!).» J.Follonier, *La Sommelière*, 1971, p.53.

2.4 L'énonciateur présente le mot comme représentatif, typique, emblématique, identitaire (sans le mettre en relation avec un équivalent du français de France) :

- «Il n'y en a point comme nous autres Lémaniques*, au monde, pour dire, si possible avec le plus traînant accent vaudois, qu'*il n'y a pas le feu au lac*. Une telle expression ne saurait trouver sa pleine résonance sur aucun autre rivage lacustre, qui allie si naturellement la débounereté d'un lieu au caractère de ses habitants.» *24 heures*, 13 janvier 1998, p. 35.
- «Mon accent s'est renforcé quand je suis parti pour Fribourg. J'étais fier d'être Jurassien. Il fallait que je le fasse entendre, que je montre mon étendard. [...] Mon épouse est Valaisanne. Elle dit encore "*huitante*", mais elle a déjà bien pris les intonations jurassiennes.» *Construire*, 2 août 1995, p.24.
- «[...] doux Jésus, faut-il que nos voisins français soient jaloux du fait que nous on sait compter jusqu'à *septante* et *nonante* pour oser une fois de plus se ridiculiser avec leur palmarès d'écrivains régionalistes.» *Tribune-Le Matin*, 28 novembre 1976, p.14.
- «Bon, enfin, la voici, la voilà: présente, belle à *se pisser parmi*, comme disent mes chers Helvètes.» San-Antonio, *Remouille-moi la compresse*, 1983, p.151 (att. fournie par P.Rézeau).
- «Avec ces deux implantations "*sur France*", selon l'expression consacrée dans la cité de Calvin, M. souhaite mieux figurer face aux grandes enseignes [...] présentes depuis longtemps dans le Genevois français, où elles ont su attirer une clientèle avantagée par les différentiels de taux de change.» *Le Monde*, 22-23 août 1993, p.13.
- «Il aura seulement quatre-vingt-neuf ans fin juillet. Ne le vieillissez pas, ça ne lui plaît pas tellement! Fr.K. est resté un jeune homme coquet, propre, in-cre-va-ble! Sans aucun "*cheni**" dans le galetas*, *tip-top*, en ordre, comme on dit en Suisse.» *L'Est Républicain*, éd. de Belfort, 3 avril 1995, p.253.

2.5 L'énonciateur présente la lexie comme imagée mais non comme typiquement romande :

- «Nombre d'expressions imagées – et combien révélatrices! – égailent chaque jour les articles de presse consacrés à nos gouvernants et responsables politiques: *foncer tête baissée*, *marcher à l'aveuglette*, *faire le poing dans sa poche*, *mettre de l'eau dans son vin*, *se faire taper sur les doigts*...» *Coopération*, 23 juin 1994, p. 50. [Cette catégorie, moins bien représentée, est l'exact opposé de celle où les helvétismes présentés sont emblématiques ; l'énonciateur ne semble guère conscient ici de la restriction diatopique qui frappe la lexie.]

2.6 L'énonciateur discute des problèmes d'aménagement linguistique (il s'agit de formes féminisées) :

- «Mais, est-ce une raison pour transgresser la grammaire? Car les masculins se terminant par “f” font au féminin “ève” [...] d'où chef/chève [sic]. Choisissez entre ce caprin ridicule ou le masculin, mais de grâce épargnez-nous ce “cheffe” indigeste.» *Courrier des lecteurs, Le Nouveau Quotidien*, 17 janvier 1994, p.4.
- «“Cheffe”, par exemple, me paraît curieux. Si on voulait féminiser ce mot selon les règles, on devrait dire “chève” [sic]. Par ailleurs, personne ne parle de “proffe”.» Interview avec André Goosse, *Le Nouveau Quotidien*, 7 mars 1994, p.21.
- «Question féminisme, J.M.-M. revendique l'appellation “conseillère* d'état”, mais elle se distancie du vocable “cheffe” d'un département*.» *Journal de Genève et Gazette de Lausanne*, 3 février 1997, p.11.
- «Souriantes et déterminées, dynamiques et compétentes, les *syndics* nouveaux sont arrivés. Hormis le particularisme décrété par Y.J. pour elle-même, l'appellation reste cependant masculine. Mmes les *syndics* n'en ont cure: on peut bien les appeler comme on veut!» *Femina*, 6 janvier 1991, p.11.
- «“Madame, vous avez bien voulu [...] interroger l'Académie française sur la possibilité d'utiliser un éventuel féminin du mot *syndic*. La réponse est très nettement négative”. [...] La décision de l'Académie française va convenir à nos lecteurs puisque la majorité d'entre eux était du même avis. En effet, 65% avaient répondu qu'ils préféreraient dire Madame le *Syndic*, 16% Madame la *Syndic*, 14% Madame la *Syndique*.» *Vevey-Riviera*, 10 janvier 1991.
- «Alors, *syndic* ou *syndique*? A Lausanne, Y.J. a opté pour la seconde solution. A Genève, il n'y a ni *syndics* ni *syndiques*, mais, officiellement, des officières et des cheffes*: début 1989, le Conseil* d'Etat a voté un règlement de féminisation de tous les titres et professions.» *L'Hebdo*, 17 janvier 1991.

2.7 L'énonciateur commente le sémantisme du mot :

- «Aujourd'hui, trop souvent, on désigne par ce terme tout bâtiment rural valaisan; quand on ne sait plus distinguer un raccard* d'un grenier, une grange d'une petite maison d'habitation en bois, on dit *mazot* [en ital.dans le texte] et on croit faire authentiquement valaisan.» E. Schüle dans J. Follonier et al., *Vins du Valais*, 1977, p.208. [C'est pratiquement le seul exemple où l'énonciateur tient un discours sur le contenu sémantique du mot, mais cet énonciateur est un linguiste de profession]

2.8 L'énonciateur commente la motivation du mot :

- «Les Neuchâtelois n'ont rien inventé de particulier, en fait de soupes. Et pourtant c'est bien ici que l'on appelle *potager* [en ital.dans le texte] le fourneau de cuisine; preuve qu'on devait souvent l'employer à faire du potage...» M.North, J. Montandon, *Neuchâtel à table*, 1973, p.29.
- «Et, puisqu'on aborde les questions de vocabulaire, ajoutons qu'il serait grand temps de trouver un autre mot pour dire le fossé qui sépare la Suisse allemande de la Suisse romande:

ça fait belle lurette que les *rösti* ont passé le *Graben*.» *Le Nouveau Quotidien*, 31 octobre 1996, p.3.

Le discours métalinguistique dans les exemples du DSR, bien que rare (une trentaine d'exemples dans un dictionnaire qui en compte plusieurs milliers), se rencontre à l'occasion et remplit diverses fonctions selon les mots. Nous allons voir qu'il est beaucoup plus fréquent dans le DRF que dans le DSR, pour des raisons que nous aborderons ci-dessous.

3. Les exemples métalinguistiques dans le DRF

3.1 Différences entre le DSR et le DRF

Dans le DRF, les exemples métalinguistiques ont également fait l'objet d'une autonomisation dans la structure des articles, mais par rapport à ce que l'on a observé dans le DSR, les indications qui les introduisent sont plus variées, plus précises, plus nuancées, et cherchent à distinguer différents types de discours métalinguistique, du reste non pas d'un point de vue pragmatique, mais proprement sémiologique, parfois assorti de considérations syntaxiques.

Il arrive d'ailleurs qu'un article du DRF ne soit illustré que par des exemples métalinguistiques (cf. *appétit*, *bove*), ce qui n'est jamais le cas dans le DSR (cela permet aussi d'entrevoir que si l'on avait décidé de ne pas retenir les exemples métalinguistiques dans le DRF, certains mots n'auraient eu droit à aucune exemplification).

Une autre différence entre le DSR et le DRF est que ce dernier cite, assez régulièrement, du discours purement définitionnel, qu'il ait été produit par des locuteurs « naïfs » ou même, exceptionnellement, par des lexicographes. De tels discours purement définitionnels, même produits par des locuteurs « naïfs », sont très rares dans le DSR ; mais cela dépend davantage des ressources du fichier que d'un choix du lexicographe (nous n'avons jamais cherché à écarter volontairement de tels exemples).

En outre, le DRF connaît des exemples enchaînés (transcrits en italique et non numérotés) et des exemples détachés (et numérotés), héritage du TLF ; on trouve donc exceptionnellement dans le DRF des exemples (caractérisés par leur relative brièveté) qui suivent immédiatement l'étiquette « métalinguistique » (cf. s.v. *artison* ; *assemblée*).

3.2. Aperçu statistique comparé (DRF vs. TLF)

On relève un total de 177 exemples métalinguistiques (détachés) dans les deux premières lettres de l'alphabet, ce qui est énorme en comparaison avec le DSR, qui ne comporte que 30 exemples étiquetés comme métalinguistiques dans la totalité de l'ouvrage (voir ci-dessus). On voit donc que ce qui ne fut qu'une timide innovation dans le dictionnaire suisse connaît une véritable explosion dans le recueil français. Heinz (2005) avait déjà souligné l'existence du phénomène, mais sans attirer l'attention sur son ampleur. Ces 177 exemples représentent 13% du grand total de 1351 exemples de la tranche alphabétique A-B. *Grosso*

modo, on peut dire que chaque article a droit à une dizaine d'exemples, dont l'un est métalinguistique. Notons que Radermacher (2004 : § 4.6.3) a relevé en moyenne sept exemples par entrée dans un échantillon du premier volume du TLF, et environ huit exemples par entrée dans un échantillon du dernier volume. Le DRF est donc relativement encore plus généreux que le TLF en exemples, mais il est surtout incomparablement plus riche en exemples métalinguistiques, ceux-ci n'atteignant pas 1% du total des exemples dans les échantillons du TLF étudiés par Radermacher (2004 : § 4.6.4).

3.3. L'étiquetage des exemples métalinguistiques dans le DRF

Nous avons dressé le relevé exhaustif des exemples (détachés) étiquetés comme métalinguistiques dans les articles de la lettre « A » et de la lettre « B », classés selon l'étiquette qui les chapeaute. Voici la liste des étiquettes rencontrées, avec le nombre de cas concernés :

- 1a « En emploi métalinguistique. » (22 cas)
- 1b « En contexte métalinguistique. » (3 cas)
- 1c « En emploi ou en contexte métalinguistique. » (2 cas)

- 2 « En emploi métalinguistique ou autonymique. » (7 cas)

- 3 « En emploi autonymique. » (11 cas)

- 4a « Avec un commentaire métalinguistique incident. » (44 cas)
- 4b « Avec ou dans un commentaire métalinguistique incident. » (54 cas)
- 4c « Dans un / En commentaire métalinguistique incident. » (19 cas)
- 4d « Dans un énoncé définitoire ordinaire. » (15 cas)

Cette typologie, qui est née au fur et à mesure de l'avancement des travaux de rédaction, d'une façon plutôt intuitive, n'est pas absolument irréprochable. Non pas que les étiquettes soient employées à mauvais escient ; le problème est plutôt que la séparation entre les catégories dégagées n'est pas toujours parfaitement étanche, l'autonymie et le discours métalinguistique étant des notions très intimement reliées. En fait, on a l'impression que les étiquettes ont surtout pour but d'attirer l'attention sur ce qu'il y a de plus saillant dans le discours métalinguistique illustré. On relève d'abord « En emploi métalinguistique » (1a), qui à vrai dire pourrait servir d'hypéronyme à tous les autres, et dont « En contexte métalinguistique » (1b) et « En emploi ou en contexte métalinguistique » (1c) ne semblent être que des formulations équivalentes mais moins fréquents qu'il aurait peut-être mieux valu uniformiser. Il semble s'agir de cas où le discours est métalinguistique sans toujours impliquer nécessairement de l'autonymie au sens strict (3), ni du discours purement définitionnel (4). Un exemple pour illustrer cette catégorie :

Ici [à l'île d'Yeu], on naît avec les rames à la main, répètent souvent les marins. On ne ramasse pas les champignons, on les pêche. On n'attache pas ses lacets de chaussures, on les **amarre**. (*Dernières nouvelles d'Alsace*, 9 juin 1998, TE 6.) [Plutôt que de la pure autonymie, il y a ici connotation autonymique, concept auquel nous reviendrons ci-dessous.]

La catégorie « En emploi métalinguistique ou autonymique » (2), ne signifie pas que « métalinguistique » et « autonymique » aient été confondus, mais bien que l'étiquette s'applique à des énoncés où les deux cas de figure se rencontrent :

[...] Olivier ne savait pas que cet « **adieu** » signifiait « bonjour ! ». (R. Sabatier, *Les noisettes sauvages*, 1983 [1974], 21.) [Le mot est en situation d'autonymie, car il est employé pour renvoyer à lui-même en tant que mot, mais en même temps il est l'objet d'un commentaire métalinguistique.]

Quant à la catégorie « En emploi autonymique » (3), qui peut surprendre à première vue car il y a souvent de l'autonymie dans les énoncés métalinguistiques, on comprendra qu'elle s'applique le plus souvent à des cas qui ne relèvent que de l'autonymie pure, sans nécessairement donner lieu à un discours métalinguistique explicite sur le mot.

Sur le visage de mémé se dessine une grimace accompagnée du bourdonnement d'une ronchonade, ponctuée de « **boudiou** » navrés où glissent de temps en temps de chétifs soupirs. (M. Fillol, *Petites chroniques des cigales*, 1988, 115.)

Le second groupe réunit des cas où le discours métalinguistique se présente formellement de trois façons possibles : avec un commentaire métalinguistique incident (4a) ; dans un commentaire métalinguistique incident (4c) ; l'étiquette « avec ou dans » (4b) n'est qu'un artifice servant à regrouper dans un même pavé des exemples qui présentent tantôt l'un tantôt l'autre de ces deux cas de figure ; enfin, la dernière étiquette s'applique à des « énoncés définitoires ordinaires » (4d), qui ne se présentent pas comme des incisives ou des subordinées relatives enchâssées dans un énoncé plus complexe (cas de 4a et 4c), mais comme des phrases entières. Exemplifions chacune de ces catégories à l'aide de deux exemples :

De Sabres, un pittoresque chemin de fer à voie étroite réutilisé pour la circonstance conduit vers un *airial*, clairière d'habitation typique de la Grande Lande, où se conjuguent bâtiments dissociés et chênes séculaires. (M. Cassou-Mounat, *La Vie humaine sur le littoral des landes de Gascogne*, 1977, t. 2, 779.) / On confond souvent – même en Ariège – l'*ouillade* [...] et l'*aillade*, nom générique des soupes à l'ail du Moyen Age, que l'on servait aux jeunes mariés et que l'on sert encore, quelquefois, dans un pot de chambre neuf. (Chr. Bernadac, *La Cuisine du comté de Foix et du Couserans*, 1982, 54.)

⇒ Dans les deux cas, le mot est suivi d'une explication (4a). Le régionalisme a la fonction de thème.

Gilbert appuya sur le bouton de commande de la porte cochère et suivit un couloir – une « **allée** » en langage local – large et propre. (P. Salva, *Le Diable dans la sacristie*, 1982 [1975], 36.) / Cette brume grasse et épaisse : la **bouaille**, comme on la nomme, c'était bien l'angoisse, l'enfer des dorissiers. (J. Recher, *Le grand Métier. Journal d'un capitaine de pêche de Fécamp*, 1977, 178.)

⇒ Ici, en revanche, le mot est à chaque fois au cœur de l'explication (4c). Il fonctionne comme rhème.

L'*aligot* est une purée de pommes de terre liée avec de la tomme (un tiers pour deux tiers), du beurre et de la crème. (M. Prival, dans P. Bressolette (dir.), *Les Monts d'Auvergne*, 1983, 218.) / Les **artisons** sont de petites bêtes, à peine visibles à l'œil nu, qui grouillent sur la croûte du

fromage. [...]. (*Centre France Hebdo*, 22 mars 1998, n° 68, cahier région, VI.)

⇒ Il s'agit d'énoncés définitionnels syntaxiquement autonomes (4d).

On remarquera que les « commentaires métalinguistiques incidents » constituent une façon plus économique de gloser le mot que ce que le DRF appelle les « énoncés définitoires ordinaires », lesquels mettent le passage métalinguistique à l'avant-plan (alors que les commentaires incidents se glissent discrètement à l'arrière-plan, sans véritablement interrompre le cours de la narration).

3.4 La « connotation autonymique »

À vrai dire, le nombre déjà impressionnant d'exemples étiquetés comme métalinguistiques dans le DRF serait encore plus élevé si l'on tenait compte systématiquement du phénomène appelé *connotation autonymique* par Rey-Debove (1997 : 251 sqq.). Selon cette dernière, « [l]e mot à connotation autonymique est donc un mot de la langue L1 dans le discours de laquelle il apparaît, qui a n'importe quelle catégorie grammaticale, et dont le signifié recèle un effet de sens métalinguistique autonome lié au discours (non codé). » (op.cit. : 260). Nous avons déjà mentionné ci-dessus l'exemple illustrant le verbe *amarrer* « attacher », qui rappelle un exemple cité par Rey-Debove : « On n'est plus amoureuse d'un jeune homme, on craque pour un mec » (op.cit. : VIII). Ce discours se rapporte toutefois à un autre type de variation linguistique, mais le parallélisme entre les deux exemples est frappant.

3.4.1 Indices formels (dans la langue écrite)

La connotation autonymique se reconnaît souvent, à l'écrit, à des indices formels : « Bien que, très souvent, il n'y ait pas d'ambiguïté dans une phrase monolingue, on a tendance à mettre les marques de l'autonymie à la séquence connotée : guillemets ou typographie spéciale (mais plutôt les guillemets, en souvenir du discours direct). » (Rey-Debove 1997 : 258). C'est exactement ce que nous avons fait ci-dessus, en écrivant « connotation autonymique » entre guillemets dans le titre de cette sous-section, pour donner à entendre que nous empruntons l'expression à quelqu'un d'autre. Voici un exemple lexicographique de ce cas de figure :

Adolphe, plutôt maladroit avec les engins [...] fait les recoins à la faux, « **écarte** », fane, rentre le foin. (« Journal d'un paysan de Creuse », présenté par T. Jolas et S. Pinton, *Terrain. Carnets du patrimoine ethnologique* 28 (1997), 158.) [L'usage du gras est dû au lexicographe, et non au scripteur premier de cet énoncé ; en revanche, les guillemets sont originaux.]

Le DSR fourmille lui aussi de ce genre d'exemples, mais nous ne les avons pas non plus étiquetés comme « métalinguistiques » ; par exemple :

[...] à la rue d'Yverdon, juste après le pont qui “*cambe*” la Broye. *La Suisse*, 18 août 1991, p. 28. [Les italiques sont du lexicographe, et non du scripteur premier de l'énoncé.]

Du point de vue de la lexicologie différentielle, ce procédé nous permet de constater qu'il est très fréquent, de la part des auteurs qui utilisent des régionalismes, de suggérer discrètement qu'ils sont conscients de la restriction diatopique qui affecte le mot employé, mais qu'ils savent en même temps que celui-ci n'est pas inconnu de leurs lecteurs (sinon ils l'auraient glosé), établissant ainsi une certaine complicité.

3.4.2 La connotation autonymique dans la langue parlée

Si la connotation autonymique dans la langue parlée n'est pas prise en charge par un discours métalinguistique explicite, elle peut être révélée par l'intonation, le débit, un sourire entendu, ou être simplement garantie par ce que Rey-Debove appelle « une communauté de connaissances, de souvenirs et de goûts » ; R.-D. cite à ce propos un exemple de Stendhal qui, en insérant la séquence « lui tint à peu près ce langage » dans un énoncé, connote bien sûr La Fontaine (Rey-Debove 1997 : 260-261), sans avoir besoin de recourir à un quelconque artifice prosodique (à l'oral) ou typographique (à l'écrit). Nous avons relevé un très bel exemple de connotation autonymique sans indices graphiques dans le DRF :

Par contre, on n'a pas de pelle... de **pelle à ch'nis** ! (Vendeuse de mercerie faisant des rangements, env. 35 ans, Belfort, 28 mars 2000). [En note] : J. Mandret-Degeilh, qui a relevé cette réflexion, note : « L'emploi de la lexie ne m'a pas semblé relever du pur hasard. La façon dont cette jeune femme l'a prononcée semblait sous-entendre "comme on dit chez nous" ». (p. 253a s.v. *cheni*).

3.5 La fonction pragmatique des exemples métalinguistiques dans le DRF

Nous avons identifié dans les quelques exemples étiquetés comme métalinguistiques dans le DSR un certain nombre de fonctions pragmatiques : l'énonciateur critique certains mots, prend la défense de certains autres, adopte une attitude différentielle France/Suisse, commente la valeur emblématique ou stylistique du mot, son sémantisme, sa motivation. Qu'en est-il dans le DRF ? S'il est vrai qu'on trouve une certaine variété de fonctions, l'une d'entre elles domine largement toutes les autres : il s'agit de celle, très peu représentée dans le DSR, qui consiste à expliquer le sens du mot régional, à le gloser, à le rendre intelligible au lecteur. Les 132 cas de « commentaires métalinguistiques incidents » et d'« énoncés définitoires ordinaires » relevés dans la tranche A-B ont presque tous pour but d'explicitier le sens du mot-vedette. Nous n'allons pas exemplifier ce cas de figure, parce que nous en avons déjà cité quelques spécimens ci-dessus, et qu'il suffit de feuilleter quelques instants le DRF pour en relever un grand nombre. Il est plus pertinent de chercher à illustrer d'autres fonctions, plus rares celles-là :

3.5.1 L'énonciateur commente la graphie, la prononciation, le genre et la morphologie du mot :

- La **berte**, c'est la hotte [...]. Quant à l'orthographe, il était tentant d'écrire **berthe**, ça pose un dialecte ! (L. Levadoux, « Un tour aux vignes : la vigne, le vigneron, les vignobles du Puy-de-Dôme » [1979], *Bizâ Neirâ* 62, 1989, 11.)
- [...] La première syllabe se prononce approximativement comme dans le mot « beurre ». [s.v. *berlaud*] (R. Fallet, *La Soupe aux choux*, 1980, 17.)
- Très ostensiblement, j'ai attribué au mot **bretzel** le genre féminin. [...] (J. Egen, *Mon beau navire, ô ma mémoire*, 1988, 333.)
- **Bredle** : ce mot est déjà au pluriel. Intercaler un « e » (**Bredele**) consiste à le mettre au singulier, alors que le pluriel est de rigueur. (Lettre de lecteur, *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 15 novembre 1997, TE 2.)
- Marché du « **Bredele** », recette de « **Bredele** », « **Bredele de Noël** »... stop, assez, je n'en peux plus. J'attends avec terreur la miss « **Bredele** » ! Arrêtons le massacre de notre langue régionale [...]. / Il est temps de redonner au « **Bredel** » (singulier) et aux « **Bredle** » (pluriel) leur vraie place dans la terminologie gastronomique alsacienne [...]. (Lettre de lecteur, *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 17 décembre 1997, TE 2.)

3.5.2 L'énonciateur explique ou évoque l'origine, la formation ou la motivation sémantique du mot :

- Bibendum est l'Auvergnat le plus célèbre de la planète. Le « Bib » comme l'appellent ceux qui le connaissent bien et qui, par extension affectueuse, a donné son nom aux travailleurs de la grande entreprise clermontoise de pneumatiques. Le « Bib », les « **Bibs** »... (N. Studiévic, *Made in Auvergne. Objets et inventions d'Auvergne et du Massif Central*, 1997, 10.)
- Les mots « **brelots** » ou « bredignot »* sont, en bourbonnais, des dérivés [*sic*] du mot « bredin »* qui signifie *grosso modo* idiot de village [...]. (R. Fallet, *La Soupe aux choux*, 1980, 17.)
- Mieux vaut d'ailleurs ne pas faire le calcul du prix de vente au kilo de la ciboulette, cela pourrait couper l'appétit. Ce serait dommage, « **appétit** » c'est justement le nom qu'on lui donne encore dans certaines régions de France. (G. Crouzet, « La ciboulette », *Le Monde*, 29 septembre 1999, 30.)
- Le **pipalakas** ou fromage des poulettes, autrement dit des demoiselles, c'est un fromage blanc piqué d'ail et de ciboule, je suppose qu'on l'appelle ainsi pour l'opposer au munster, fromage des mâles. [s.v. *bibeleskaes*] (J. Egen, *Les Tilleuls de Lautenbach*, 1979, 141.)

3.5.3 L'énonciateur évoque la région d'origine ou l'aire d'emploi du mot :

- On entend [*sic*] parfois [...] **boudi con** [...], qui est une importation de Toulouse [...]. (NouvelAveyron 1978.)
- D'abord choqué, son Corse de mari se contentait maintenant de hausser les épaules et de **toucher son âne**, comme dit l'Auvergnat, de poursuivre ses affaires. (J. Anglade, *Un lit d'aubépine*, 1997 [1995], 113.)
- Je mis donc à réchauffer ce qui me restait de midi, des paupiettes de bœuf qu'on appelle en Provence des « **alouettes sans tête** ». (S. Japrisot, *La Passion des femmes*, 1986, 148.)
- Elle voyait devant elle des petits garçons et des petites filles aux yeux brillants qui l'écoutaient la bouche ouverte, qui la « **badaient** » comme nous disons en Provence. (Y. Audouard, *Les Contes de ma Provence*, 1986, 131.)

- [...] une de ces mannes d'osier rectangulaires nommées « **bannastes** » [sic] par la Cévenne qui s'en sert pour transporter des fruits, du fumier, du linge mouillé ou un bébé. (J.-P. Chabrol, *L'Embellie*, 1993 [1968], 636.)
- Il serait intéressant de pouvoir noter aussi toutes les expressions qu'on entend quotidiennement en Auvergne : on dira par exemple d'un objet qu'il « **fait besoin** » (il est bien utile) ou on en demandera « autres deux » qu'on fera « plier »* (envelopper) dans un papier. (A. Pourrat, *Traditions d'Auvergne*, 1976, 65.)
- À Poitiers, on appelle couramment « ramasseurs de **bourriers** » les employés municipaux chargés de la propreté des rues. (J. Pignon, « Les parlers régionaux dans la "Comédie Humaine" », *Le Français Moderne* 14 (1946), 194.)
- On dit que le Marseillais est très bavard, je crois qu'il ne faut pas en faire une généralité, il préfère distiller un mot à l'emporte-pièce, que faire de longs discours, il a du reste un mot pour qualifier ceux qui parlent trop, il les traite de « **bazarettes** ». (A. Detaille, *Les Noyaux de cerises*, 1978, 58.)
- Elle descendit à la cuisine, tenant sans dégoût ces lambeaux de lainage sanglants avec l'idée de les **mettre** « **au bourrier** » comme on dit à Larjuzon. (Fr. Mauriac, *L'Agneau*, 1954, 177.)
- Un jus très sucré, couleur de rubis, coulait dans un baquet ; c'était la **bernache**, comme on dit dans le Blésois [...]. (Fr.-P. Raynal, *Faubourg*, 1950, 206.)
- Arras est entièrement truffé de souterrains que l'on appelle les « **boves** » et que l'on visite à partir de l'Hôtel de Ville. (*Rustica*, n° 1020, 12 juillet 1989, 41.)
- Les myrtilles ou airelles*, **brimbelles** pour les Vosgiens, sont fraîches et délicieuses. (*Femme pratique*, septembre 1972, 151, cité dans MélGoosse, 424.)
- [...] les myrtilles que les gens des Vosges saônoises appellent encore des **brimbelles**. (J.-P. Perney, *Fleurs de Franche-Comté*, 1976, 150-151.)
- [...] ne craignant pas, pour sa part, de les tirer d'une poubelle ou, comme on disait à Lorient, d'un « **bourrier** ». (A. Pollier, *Femmes de Groix ou la Laisse de mer*, 1983, 200.)
- [...] la rue Dieu, sans doute la plus étroite de Bordeaux, encombrée de poubelles, ce qu'on appelle ici le **bourrier**. (B. Delvaile, *Bordeaux*, 1985, 103.)
- [...] **Bassotter**, dans les Vosges comme dans la plaine, ce n'est pas comme certains ont traduit ce terme, « travailler à droite et à gauche ». **Bassotter**, c'est s'affairer à ne rien faire [...]. (G. Remy, *En cueillant les brimbelles*, 1986, 78.)
- A Senneville, un **bibet** est le moustique à longues pattes grêles que le français commun nomme « cousin ». (SchortzSenneville 1998, 177, n. 520.)

3.5.4 L'énonciateur évoque la valeur sociale et pragmatique du mot :

- [...] Tous ceux qui ont été peu ou prou au contact des bas Bretons connaissent la fameuse phrase : « Du café vous **aurez**, du pain et du beurre et un couteau pour manger avec ? » qui, utilisée initialement par dérision, est devenue une sorte de signe de reconnaissance. (Y. Le Berre et J. Le Dù, *Anthologie des expressions de Basse Bretagne*, 1985, 10.)
- [...] dans la bouche de mon père « **couillon** » était un cri de tendresse [...]. (P. Brun, *Raimu mon père*, 1980, 51.)
- [...] cette manière de ponctuation orale que constituait le mot **con**, abondamment répandu dans toutes les phrases [des lycéens de Toulouse]. *Alors, con, figure-toi, con, l'autre jour, con, j'ai rencontré mon cousin, con...* Visiblement, l'interlocuteur ne paraissait pas affecté par cette insulte répétée dont lui-même, à son tour, saupoudrait son propos [...]. (J. Cazalbou, *La Porte du Casteras*, 1969, 126.)

- [...] Quand, par exemple, un jeune garçon s'adresse à sa mère en ces termes : – **Putain** Maman, que j'ai faim, con ! / Il ne traite pas sa mère de putain ni de con. Il attire tout simplement son attention. (J. de Bougue-Montès, *Chez Auguste. Histoires truculentes et vraies du Bassin d'Arcachon*, 1982, 7.)

3.5.5 L'énonciateur prend la défense d'un mot, d'une lexie :

- La tournure est très commode, puisqu'elle permet d'exprimer de façon concise le fait de s'occuper de quelque chose ou de quelqu'un : *Il ne vient pas autour de ses bêtes* signifie qu'il « ne prend pas soin de son bétail ». (Y. Le Berre et J. Le Dû, *Anthologie des expressions de Basse Bretagne*, 1985, 162.)
- **Adieu**, ça veut dire bonjour à Marseille, et tu es à Marseille, alors réhabitue-toi. C'est pas parce que tu viens de Paris que tu vas nous apprendre à parler. (P. Cauvin, *Rue des Bons-Enfants*, 1990, 107.)
- J.G. – *La vedela*, c'est la **velle**. / D.D. – Oui, mais la **velle** ce n'est pas français. / J.G. Si vous voulez mais enfin... c'est ça. [...] ça s'écrit d'ailleurs « **velle** ». / D.D. – Hmm. / J.G. – Je n'ai pas le *Robert*, je peux pas vous dire si c'est en bon français, mais enfin ça s'écrit. (D. Decomps, *Éleveurs de Corrèze. Textes occitans et glossaire*, 1983, 77-78.)

4. Pourquoi une telle richesse métalinguistique dans le DRF ?

Une telle abondance d'énoncés métalinguistiques dans le DRF appelle une explication. On pourrait émettre l'hypothèse que les usages lexicaux qui sont affectés par une restriction d'emploi, que celle-ci soit diatopique, diastratique ou diaphasique, auront plus souvent tendance à provoquer chez les locuteurs l'apparition d'énoncés métalinguistiques. Un rapide sondage dans le cédérom du *Littré*, où nous avons simplement cherché des occurrences du mot *disent* en texte intégral, permet de trouver facilement des exemples métalinguistiques concernant des mots affectés par diverses restrictions diasystémiques :

- Au beau milieu d'un acte, il [...] sait changer tout à coup sa voilure et virer de bord avec un art infini : « À Dieu-va ! » comme disent les matelots, ALPH. DAUDET, *Journ. offic.* 18 mai 1874, p. 3340, 2^e col. (Littré Supplément 1877 s.v. à *Dieu-va*)
- Laissons de côté, pour cette fois, le mode de locomotion des oiseaux, l'aviation, comme disent depuis quelque temps, – malheureusement pour nos oreilles – les gens qui voudraient nous inventer des ailes, EDMOND PERRIER, *National de* 1869, 8 mai 1869. (Littré Supplément 1877 s.v. *aviation*)
- Nos nouveaux François italianisent disent : quel caprice ! LÉON TRIPAULT, *Celthellenisme*, au mot FANTAISIE. (Littré 1863 s.v. *caprice*)
- Le soir nous eûmes, comme disent les marins, connaissance de quelques palmiers, CHATEAUB. *Itin.* III, 59. (Littré 1863 s.v. *connaissance* 4, 'terme de marine')
- Quelques femmes de la ville ont la délicatesse de ne pas savoir ou de n'oser dire le nom des rues, des places et de quelques endroits publics... en cela moins naturelles que les femmes de la cour qui, ayant besoin, dans le discours, des halles, du châtelet, disent les halles, le

- châtelet, LA BRUY. v. (Littré 1863 s.v. *cour* 4)
- Ils les rasant au sommet de la teste, afin que la couronne [tonsure], comme ils disent, signifie dignité royale, CALVIN, *Instit.* 1181 (Littré 1863 s.v. *couronne*, hist. ; correspond au sens n° 7 de la partie synchronique de l'article)

Le DRF étant un dictionnaire de diatopismes, on ne s'étonnera pas d'y trouver du discours métalinguistique en quantité. Ce petit sondage permet en outre de démontrer que les exemples métalinguistiques ne sont pas nouveaux en lexicographie ; l'innovation consiste à en autonomiser la présentation dans la microstructure.

5. Pourquoi une telle différence entre le DRF et le DSR ?

Cette hypothèse est toutefois inapte à rendre compte, à première vue, de la grande disproportion existant entre la place occupée par le discours métalinguistique dans l'ouvrage français d'une part, et dans sa contrepartie suisse d'autre part. Voici comment nous nous expliquons cette situation : à supposer que les fichiers respectifs du DRF et du DSR aient été aussi accueillants l'un que l'autre envers les exemples métalinguistiques, et à supposer également que les rédacteurs respectifs de chacun de ces ouvrages aient porté le même intérêt à de tels exemples, nous sommes amené à émettre l'hypothèse que le discours métalinguistique sur les diatopismes est beaucoup plus nourri en France qu'en Suisse romande. Prenons un exemple concret : les chroniques de tourisme et de gastronomie régionale qu'on peut lire dans *Le Monde*. Elles ont fourni au DRF de nombreuses attestations de diatopismes glosés, puisqu'elles s'adressent à un lectorat national (voire international). En revanche, un journaliste suisse romand s'adressant à ses lecteurs dans un journal d'audience locale, cantonale, voire nationale se ridiculiserait en glosant des mots aussi courants que *caquelon* ou *bircher*. De la même façon, un écrivain régionaliste en France tend à avoir recours à de nombreuses stratégies, comme les commentaires métalinguistiques incidents, pour s'assurer d'être compris au-delà de sa région. Les écrivains suisses romands se divisent *grosso modo* en deux camps : ceux qui évitent consciemment d'employer des helvétismes, et ceux qui en usent largement sans prendre la peine de les gloser ; ces derniers visent plutôt un lectorat suisse, et ne s'embarrassent guère de périphrases explicatives. Paradoxalement, ce ne sont d'ailleurs pas nécessairement ces derniers qui ont le moins de succès au-delà des frontières nationales (cf. Ramuz, Chessex, etc.).

Cela nous amène à conclure plus généralement qu'un diatopisme d'usage très répandu à l'intérieur des frontières nationales d'un État francophone n'en est justement pas un ; on peut dire que dans les limites d'une communauté linguistique autonome et qui se reconnaît comme telle, la plupart de ces mots ne connaissent pas de restriction diatopique (à l'exception de ceux qui sont régionaux à l'intérieur du pays en question), passent généralement inaperçus et, par conséquent, ne donnent pas lieu à un discours « méta ».

6. Pourquoi autonomiser les exemples métalinguistiques dans la microstructure ?

En guise de conclusion, nous aimerions revenir aux questions que nous nous sommes posées au début de cet exposé : pourquoi autonomiser les exemples métalinguistiques ? À quoi cela sert-il ?

À la première de cette question, une démarche humblement introspective nous suggère la réflexion suivante : l'autonomisation du discours métalinguistique d'autrui contribue à établir une distance entre celui-ci et le discours du lexicographe. Il ne revient pas à l'auteur d'un dictionnaire de diatopismes de prendre la défense du mot *adieu* au sens de « bonjour » à Marseille (voir ci-dessus ; voir encore Thibault 1998b et 2000), ou de décréter qu'une locution est bien « commode » ; il serait toutefois dommage de se passer d'un aussi précieux témoignage sur les attitudes des locuteurs envers leurs mots. En fait, on peut considérer que de telles informations font désormais partie de ce que l'on est en droit d'attendre d'une bonne description lexicographique ; elles représentent une façon parmi d'autres d'intégrer davantage les acquis de la sociolinguistique dans les dictionnaires de langue.

Les exemples métalinguistiques n'engagent en outre que la responsabilité de leur énonciateur premier ; le lexicographe est parfaitement libre de proposer, par exemple, une définition plus ample que celle relevée dans un « commentaire métalinguistique incident », voire de la corriger dans une note. Il peut aussi arriver qu'une étymologie populaire apparaisse dans les exemples (cf. ci-dessus 3.5.2, dernier exemple) ; il est important de signaler de tels rapprochements car ils peuvent être pertinents en synchronie pour le locuteur, mais il ne faudrait pas donner l'impression au lecteur qu'ils sont sur le même pied que le commentaire historico-comparatif final. Cela aussi pousse le rédacteur à attirer l'attention du lecteur sur le caractère particulier du type de discours rapporté que constituent les exemples métalinguistiques, afin de mieux s'en dissocier.

Plus techniquement, l'autonomisation de ces exemples nous a permis aujourd'hui de dresser une liste des fonctions pragmatiques de ceux-ci, et de faire des observations d'ordre théorique sur la nature du fait différentiel en France et en Suisse ; des études comparatives portant sur la Belgique et le Québec seraient d'ailleurs les bienvenues, ainsi que sur d'autres sous-ensembles lexicaux qui occupent les « marges », comme le français non-conventionnel, les archaïsmes, les néologismes, les technicismes, etc.

Enfin, d'une façon plus générale, nous aimerions simplement dire que c'est le propre de l'activité scientifique que de classer, de faire apparaître un certain ordre derrière le chaos apparent des choses. Devant l'abondance des exemples qui caractérise les articles du DSR et du DRF, le rédacteur est constamment à la recherche de critères lui permettant de structurer la présentation des matériaux, de les « faire parler ». Le fait de retenir le critère du métalangage comme principe de classification est une façon de reconnaître l'importance de celui-ci au sein de ce que l'on appelle le langage naturel. Cette reconnaissance s'est avérée féconde et mériterait d'être poursuivie.

Références bibliographiques

(a) Dictionnaires

- DHFQ = DICTIONNAIRE HISTORIQUE DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS. Monographies lexicographiques de québécoismes. Claude Poirier (éd.). Par l'équipe du TLFQ. Québec: Les Presses de l'Université Laval 1998.
- DRF = Rézeau, Pierre (ed.): DICTIONNAIRE DES RÉGIONALISMES DE FRANCE. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique. Bruxelles: De Boeck / Duculot 2001.
- DSR = Thibault, André: DICTIONNAIRE SUISSE ROMAND. Particularités lexicales du français contemporain. Genève-Carouge: Zoé 1997.
- DSR 1999 = Thibault, André: DICTIONNAIRE SUISSE ROMAND. Éd. sur cédérom, revue et enrichie. Genève-Carouge: Zoé 1999.
- DSR 2004 = Thibault, André: DICTIONNAIRE SUISSE ROMAND. Particularités lexicales du français contemporain. Nouvelle éd. revue et augmentée, préparée par Pierre Knecht. Genève-Carouge: Zoé 2004.
- Littré = Littré, Émile: DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAIS. Paris, Hachette 1863-1872.
- Littré Supplément = Littré, Émile: DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE. Supplément. Paris, Hachette 1877.
- PATROM = Kremer, D. (coord.): DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE L'ANTHROPOLOGIE ROMANE (PATROM). présentation d'un projet. Tübingen: Niemeyer 1997 (= *Patronymica romanica* 9).
- TLF = TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960). Paul Imbs; Bernard Quemada (dir.). 16 vol. Paris: Editions du CNRS / Gallimard 1971-1994.

(b) Travaux

- Chambon, Jean-Pierre (1992): Compte rendu de P. Brasseur / J.-P. Chauveau, *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon*. – *Revue de linguistique romane* 56, 277-285.
- Harras, Gisela (1989): « Zu einer Theorie des lexikographischen Beispiels ». – In: HSK 5.1, 607-614.
- Hausmann, Franz Josef (1997): « Das Zitat in der französischen Lexikographie. Geschichte und Gegenwart ». – In: M. Lieber / W. Hirdt (éds.): *Kunst und Kommunikation. Betrachtungen zum Medium Sprache in der Romania. Festschrift zum 60. Geburtstag von Richard Baum*, 173-189. – Tübingen: Stauffenburg.
- Heinz, Michaela (2005): « Le *Dictionnaire des régionalismes de France*. Analyse macro- et microstructurelle ». – In: M.-D. Glessgen / A. Thibault (éds.): *La lexicographie différentielle du français et le "Dictionnaire des régionalismes de France"*. Actes du colloque tenu en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire. Université Marc Bloch, Strasbourg, 20-22 juin 2003. Strasbourg: Presses Universitaires de Strasbourg.
- HSK 5.1 = Hausmann, Franz Josef et al. (eds.): WÖRTERBÜCHER. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie. – Berlin / New York: De Gruyter 1989.
- Martin, Robert (1989): « L'exemple lexicographique dans le dictionnaire monolingue ». – In HSK 5.1, 599-607.
- Radermacher, Ruth (2004): *Le Trésor de la Langue Française. Une analyse lexicographique*. Thèse rédigée sous la direction des professeurs M.-D. Glessgen et W. Schweickard, Université Marc Bloch, Strasbourg, 2004.

- Reichmann, Oskar (1988): « Zur Funktion, zu einigen Typen und zur Auswahl von Beispielbelegen im historischen Wörterbuch ». – In: K. Hyldgaard-Jensen, A. Zettersten (éds.): *Symposium on Lexicography III. Proceedings of the Third International Symposium on Lexicography, May 14-16th 1986 at the University of Copenhagen*, 413-444. – Tübingen: Niemeyer (= *Lexicographica Series Maior* 19).
- Rey, Alain (1995): « Le statut du discours littéraire en lexicographie ». – In: P. Corbin et J.-P. Guillermin (éds.): *Dictionnaires et littérature. Actes du Colloque international « Dictionnaires et littérature – littérature et dictionnaires (1830-1990) »*, 17-32. – Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion (= *Lexique* 12/13).
- Rey-Debove, Josette (1971): *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*. – The Hague, Paris: Mouton.
- Rey-Debove, Josette (1997): *Le métalangage*. 2^e éd. revue et augmentée. – Paris: Armand Colin / Masson. [1^{re} éd.: *Dictionnaires Le Robert* 1978]
- Thibault, André (1998a): « Le dialogue entre lexicographie générale et lexicographie différentielle illustré par l'exemple du DFR ». – In: G. Ruffino (éd.): *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romana*. Vol. III, 893-905. – Tübingen: Niemeyer.
- (1998b): « Légitimité linguistique des français nationaux hors de France: le cas du français de Suisse romande ». – *Revue québécoise de linguistique* 26, 25-42.
- (2000): « Le traitement des emprunts dans le DSR: Aperçus théoriques et méthodologiques ». – In: D. Latin / Cl. Poirier (éds.): *Contacts de langues et identités culturelles. Perspectives lexicographiques. Actes des quatrième journées scientifiques du Réseau "Étude du français en francophonie"*. Québec: Presses de l'Université Laval, 69-84.